



22 rue Blaise Pascal

B.P. 8193 - 98807 NOUMEA SUD

TEL 26-16-66 - FAX 26-29-11

Courriel : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc

RENTREE 2022

STS toutes sections

La Communauté éducative du Lycée Blaise Pascal vous souhaite la bienvenue.

La rentrée des étudiants de **première et deuxième** année se fera dans **l'amphithéâtre** le :

**LUNDI 14 FEVRIER 2022 : à 8h30 pour les étudiants de 1^{re} année – STS 1
à 9h30 pour les étudiants de 2^e année – STS 2**

Les étudiants seront libérés au plus tard à 12h30 et commenceront les cours suivant leur emploi du temps : le **jeudi 17 février 2022**.

Le règlement et la distribution des manuels scolaires se feront à leur réception **début mars 2022**.
Chaque étudiant devra se munir des sommes suivantes pour régler leurs manuels scolaires, soit :

STS 1	MONTANT en CFP	STS 2	MONTANT en CFP
CG1	21 400	CG2	6 700
GPME1	11 900	GPME 2	9 600
MCO1	15 400	MCO 2	6 700
SAM1	16 500	SAM 2	5 300

Paiement en espèces ou par chèque uniquement (chèque libellé à l'ordre du lycée Blaise Pascal).
Il est rappelé aux étudiants de STS qu'une **couverture sociale est obligatoire (CAFAT et Mutuelle)**.

Pour les étudiants qui n'ont pas encore réglé leurs **frais d'inscription**, n'oubliez pas de vous munir de la somme de :

- . 42 000 F. CFP pour les premières années
- . 39 000 F. CFP pour les deuxièmes années

Les étudiants de 2^e année devront apporter le jour de la rentrée, les pièces suivantes en vue de leur inscription aux examens :

- Une copie de la **carte nationale d'identité** en cours de validité, ou du **passport** en cours de validité, ou du livret de famille régulièrement tenu à jour, ou de l'acte de naissance, ou de l'extrait de naissance.
- Une copie de **l'attestation de recensement** (délivrée par la mairie de votre domicile) ou du **certificat de participation à la journée défense et citoyenneté** pour les garçons et les filles âgés de 16 à 25 ans.
- Les **attestations de stage effectués** conformément à la réglementation en vigueur.
- Une copie du dernier **relevé de notes** obtenues (pour les candidats ayant déjà présenté l'examen).
- **Le dossier APTA** mis à jour pour les étudiants qui bénéficient des dispositifs adaptés.

Nouméa, le 08 février 2022

La Directrice Déléguée aux Formations
Professionnelles et Technologiques